



le

DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | JANVIER 2021

P.6

ORGANISATION MUNICIPALE

P.10

ÉLABORATION DU PLU

P.22

LE *p'tit* DAMPIERROIS

sommaire

4-5 ACTUS

COVID-19 : ne relâchons pas l'effort !

6-9 INFOS MUNICIPALES

Nouvelle organisation municipale
Délibérations des Conseils municipaux

10-14 URBANISME & TRAVAUX

Un nouveau PLU
Chantiers en cours

15-21 AU VILLAGE

Mobilité
Bien vivre ensemble
État civil
La vie de château
Rencontre avec ...
Solidarité

22-23 À L'ÉCOLE

Le p'tit Dampierrois
Du nouveau à l'école

24 LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations : résister, rénover, innover

25 FESTIVITÉS

Fêter, célébrer, malgré tout

26 PATRIMOINE

Retour aux sources

27 TRIBUNE LIBRE

28 NUMÉROS UTILES

Photos de couvertures : Concert du "Brassage Brass Band" le 6 septembre 2020 sur le parvis de la mairie de Dampierre. Photo L. Flieder.

agenda

Sous réserve des contraintes sanitaires. Souhaitons qu'elles nous autorisent aussi à programmer quelques festivités de retrouvailles.

5 février : Réunion publique sur le PLU (en ligne)

6 mars : Conseil municipal / débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

27 mars : Réouverture du Domaine, explosion fleurie de 25 000 bulbes

4 avril : Chasse aux œufs dans le parc du Domaine (Activ'Idées)

9 mai : Trail des lavoirs dans le parc du Domaine

en mai : Vide-greniers (Foyer rural)

28, 29 et 30 mai : Salon Art et Jardin au Domaine

19 juin : Rallye du Cœur au départ de Dampierre

ma mairie

📍 9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne

🕒 accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h

☎ 01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)

👤 Les membres de l'équipe municipale reçoivent sur rendez-vous

✉ secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr

📄 Bulletin municipal Le Dampierrois, trois numéros par an. La commune privilégie les supports numériques, économiques et écoresponsables.

🌐 www.mairie-dampierre-yvelines.fr

📧 Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le site Internet (encart en haut à gauche de la page d'accueil) ou venez en mairie remplir le coupon.

Rejoignez aussi les Dampierrois sur :

📘 Facebook : DampierreYvelines

🏠 Réseau de voisinage Nextdoor : fr.nextdoor.com

le mot du maire



C'est avec plaisir que je vous retrouve en ce début d'année, avec un bulletin municipal renouvelé. Il paraîtra désormais trois fois par an avec des rubriques inédites comme « Bien vivre ensemble », « Patrimoine de Dampierre » mais aussi une tribune libre pour les élus minoritaires.

L'année 2020 fut éprouvante pour tous. Bien sûr la crise n'est pas encore derrière nous. Mais au moins apercevons nous enfin le bout du tunnel en 2021, grâce au vaccin.

Pour nous mettre du baume au cœur, souvenons-nous du formidable élan de solidarité depuis le début de la pandémie. Vous êtes nombreux à avoir proposé votre aide dès le premier confinement. Faut de pouvoir rendre hommage à tous, nous vous proposons dans ce numéro un portait des habitants qui se sont plus spécifiquement engagés à l'école en mai 2020.

Sur un tout autre plan, la vie municipale aussi a été sans répit en 2020, un œil à surveiller et mettre en œuvre les dernières mesures sanitaires et économiques, l'autre rivé sur le cap que nous nous sommes fixé pour l'action municipale. Pas question de perdre du temps ! Les conseils municipaux se sont succédé à un rythme soutenu, neuf depuis le mois de mai, sans compter les conseils communautaires (l'équivalent au niveau de la CCHVC) ! Vous trouverez les différentes attributions des élus dans ce numéro, mais aussi comme à l'habitude, un condensé des principales décisions du Conseil.

En matière de réalisations, l'année 2020 aura été sur la commune une année exceptionnelle, avec le début de la restauration du château mais aussi en termes d'amélioration de nos infrastructures et services publics : le déploiement de la fibre, l'aménagement du village et l'assainissement des hameaux sont maintenant presque terminés.

La maison médicale est sortie de terre. Ces investissements inhabituels pour un si petit village sont le fruit de plusieurs années de travail et font l'admiration de nombre de nos voisins. Le point sur les derniers travaux à réaliser dans ce numéro.

Dès juin 2020, la nouvelle équipe a pris à bras le corps l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, document capital pour l'évolution de la commune à un horizon de 10 ans. Je félicite ici les élus et le bureau d'études Espace Ville : leur régularité a permis d'aboutir en novembre à une nouvelle délibération de prescription (le lancement officiel de la procédure administrative), avec des modalités de concertation redéfinies. Toute personne peut dès à présent venir consigner ses observations en matière d'urbanisme dans un registre prévu à cet effet en mairie. La première réunion publique ne pourra se tenir en présentiel mais aura lieu en ligne le 5 février à 18h. Connectez-vous, nombreux ! Et vous aurez d'autres occasions d'être consultés durant l'année qui vient.

J'ouvre donc cette nouvelle année municipale avec l'enthousiasme de continuer à bâtir ensemble l'avenir de notre magnifique village. Dans le contexte si difficile que nous vivons, restons unis et constructifs, loin des controverses incessantes dans les médias qui divisent notre pays. Il faut aller de l'avant !

Je vous souhaite pour 2021 une bonne santé bien sûr, mais surtout le bonheur de retrouver bientôt vos familles, amis, voisins en pouvant leur serrer la main, les prendre dans vos bras et les embrasser, tout simplement.

Valérie PALMER

Maire de Dampierre en Yvelines

LE DAMPIERROIS | JANVIER 2021

Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Déléguée à la communication : Anne Brunel
Comité de Rédaction : en constitution.
Crédits photo : A.Brunel, G.Duvochel, L.Flieder, L.Jannarelli, D.Metzger, V.Palmer, C.Neuve, F.Veye dit Chareton. Tous droits de reproduction réservés.

Conception graphique : effet-immédiat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires.

COVID-19

Ne relâchons pas l'effort!

COVID-19

Les consignes et gestes barrières ont été globalement bien respectés sur notre commune, bravo à tous ! Cependant, le risque est toujours là et pour les personnes particulièrement vulnérables qui ont dû s'isoler, le temps commence à être long, très long.

Le point sur toutes les mesures en vigueur et ressources à votre disposition, à l'heure où nous écrivons ces pages.

Vaccination

Centre de vaccination pour notre Communauté de Communes

Espace Jean Racine

11 Rue Ditte, Saint-Rémy-lès-Chevreuse

- Plus de 75 ans, la mairie vous contacte et réserve pour vous.
- Pathologies prioritaires, plus de 65 ans avec facteurs de risques, interrogez votre médecin qui vous orientera.
- Personnes prioritaires non inscrites sur les listes électorales, signalez-vous à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr.

Merci aux médecins, infirmier(e)s et bénévoles qui se sont immédiatement manifestés pour aider au centre de vaccination.

Volontaire ? Contactez :

- ✉ vaccinationcovid@ville-st-remy-chevreuse.fr et vous serez rappelés en cas de besoin de renfort.

Vie communale

Réunions municipales et intercommunales

La plupart des réunions se déroulent actuellement à distance, surtout pour les grandes assemblées comme le Conseil Communautaire.

Les conseils municipaux ont jusqu'à présent été maintenus en présentiel, au foyer rural et avec un public restreint. Nous testons pour la première fois un Conseil Municipal pour tout ou partie à distance en janvier 2021.

Dépistage

Centres et opérations de dépistage

Centre de Trappes

2 Allée Antoine de Saint-Exupéry

Gratuit et sans rendez-vous

Horaires tout public :

lundi au vendredi : 14h00 - 17h00

Horaires réservés aux personnes

prioritaires* :

lundi au samedi 8h00 - 14h00

* sur ordonnance ou SMS Cas Contact. Personnel de l'Éducation Nationale et personnel médical non rattaché, sur justificatif

À proximité immédiate des gares ou dans les centres commerciaux, notamment à Saint Quentin en Yvelines : toutes les adresses au jour le jour sur le site de la Région Ile de France.

Opérations de dépistage ponctuelles dans les villages voisins

La commune vous informe au fur et à mesure via les réseaux sociaux Facebook et Nextdoor, ainsi que par le Flash Info. Abonnez-vous sur notre site ou en mairie !

Mesures sanitaires

Mesures sanitaires toujours en vigueur sur la commune

- Couvre-feu à 18h
- Fermeture des bars-restaurants, salles de spectacle et de sport
- Masques obligatoires dans les commerces
- Masques obligatoires à proximité de l'école aux horaires d'entrée et de sortie
- Pas de rassemblement sur la voie publique.

À l'école

Dispositifs mis en place

- Désinfection régulière des locaux
- Trois services de cantine au lieu de deux

et au Foyer rural

Fermeture de la salle communale

- Les activités pour mineurs qui subsistaient en intérieur sont à nouveau suspendues.

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé
publique
France



Élections municipales du 15 mars 2020

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Valérie Palmer
Maire
Référénte Sécurité Défense
Affaires Scolaires
Conseillère communautaire
Vice-Présidente CCHVC Mutualisations



Ghyslaine Wolff
Adjointe Finances et
Urbanisme
Vice-Présidente du SIAEP*



Denis Metzger
Adjoint Services Généraux
et Travaux



Christine Neveu
Adjointe Affaires Sociales
Présidente du SIRSEM*
Vice-Présidente du CCAS*



Anne Brunel
Déléguée Projet
éducatifs et culturels,
Communication



**François-Xavier
Pantanacce**
Développement
Economique et tourisme
Référént Fourcherolles



James Thépot
Schéma directeur de
Circulation



Patrick Roser
Marchés publics
et projets immobiliers
Référént Dampierre Est



**Françoise
Nguyen Dinh**
Assainissement,
Maison Médicale
Référénte Champ Romery



Guy Duvochel
Patrimoine et paysages
Référént Associations
Référént Fourcherolles



Isabelle Thuillier
Projets citoyens
Référénte Le Mousseau



Jean-Jacques Fillot
Environnement et biodiversité,
gestion des cours d'eau
Référént Champrier des Fourneaux



Frédéric Veye dit Chareton
membre Commission Appel d'Offres
délégué SICTOM*
délégué Mission Locale de Rambouillet



Clémence Carbuccia
membre Comité de pilotage PLU
supp. Commission Appel d'Offres
suppléante SICTOM*



Philippe Bosseau
membre Comité de Pilotage PLU

* voir sigles page 8

Adjoints & délégués

Conseillers municipaux

ORGANISATION

Pour plus de réactivité, nous avons choisi de fonctionner en mode projet et par groupes de travail plutôt que sous forme de commissions municipales qui exigent un formalisme trop lourd. Au fur et à mesure de leur création, certains groupes seront ouverts à des habitants non élus.

Les organes permanents

Commission Appels d'Offres

G. Wolff, D. Metzger, F. Veye dit Chareton
Suppléants : P. Roser, G. Duvochel, C. Carbuccia

Centre Communal d'action Sociale

V. Palmer (présidente), C. Neveu (vice-présidente), A. Brunel, J. Thépot, I. Thuillier.
Membres cooptés à compléter.

Les groupes de travail en cours

Comité de pilotage PLU

V. Palmer, G. Wolff, G. Duvochel F. Nguyen Dinh, FX. Pantanacce, J. Thépot, C. Carbuccia, P. Bosseau

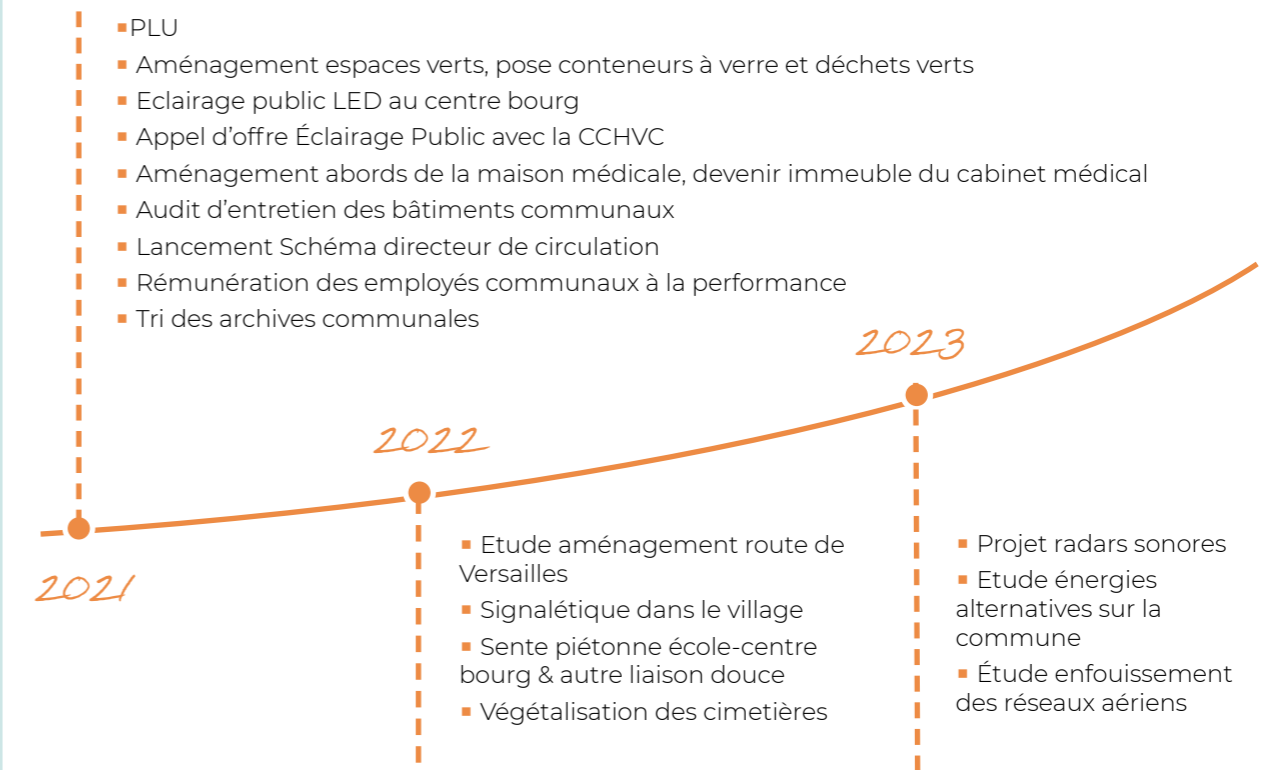
Groupe de travail Maison Médicale

C. Neveu, F. Nguyen Dinh, J. Thépot, I. Thuillier

Groupe de travail Éclairage Public

D. Metzger, JJ. Fillot, V. Palmer, F. Veye dit Chareton

PROJETS



PROJETS PARTICIPATIFS

- Refonte du site internet / vision usagers
- Aménagement Route de Versailles
- Programmation culturelle
- Parcours patrimoine
- Projet « Dampierre, Ville propre »
- Projet Biodiversité
- Accueil des nouveaux habitants
- Projet Premiers Secours et partenariat Don du sang
- Conseil Municipal des jeunes

Faites-nous savoir à quel groupe vous aimeriez participer : secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr

ORGANISMES SUPRA/INTERCOMMUNAUX

- Un certain nombre de compétences de la commune ont été transférées à la Communauté de Communes (CCHVC). C'est pourquoi, l'équipe municipale est représentée et très impliquée dans toutes les commissions de la CCHVC.
- Le Parc Naturel joue un rôle majeur pour la protection de notre environnement au sens large. Il nous a donc paru essentiel d'être présents et de contribuer dans toutes les commissions du PNR.
- Nos délégués portent la voix de Dampierre au sein des syndicats intercommunaux qui gèrent certains services essentiels à la population.

La communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse



	titulaires	suppléants
Conseillère communautaire	V. Palmer	D. Metzger
Mutualisation des prestations, services, moyens humains et matériels	V. Palmer, D. Metzger	
Environnement	F. Nguyen Dinh, JJ. Fillot	
Transports et mobilité	G. Duvochel	
Liaisons douces et mobilités actives	V. Palmer, G. Wolff	
Développement économique et innovation - Tourisme	FX. Pantanacce, P. Roser	
Vidéoprotection - sécurité - numérique	JJ. Fillot	
Très haut débit et téléphonie - Ressources humaines	D. Metzger	
Sport, culture et communication	A. Brunel	

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse



	titulaires	suppléants
Comité syndical	V. Palmer	JJ. Fillot
Agriculture	JJ. Fillot, I. Thuillier	
Architecture, Urbanisme et Paysage	G. Wolff, G. Duvochel	
Biodiversité et Environnement	JJ. Fillot, F. Nguyen Dinh	
Communication et Animation	A. Brunel	
Education à l'environnement et au Territoire	A. Brunel, I. Thuillier	
Patrimoine et culture	A. Brunel, G. Duvochel	
Tourisme, liaison douce et développement durable	G. Wolff, P. Roser	
Développement économique et énergie	D. Metzger, FX. Pantanacce	

Les syndicats inter-communaux



	titulaires	suppléants
SIAHVY : Syndicat d'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (assainissement et prévention des inondations)	F. Nguyen-Dinh D. Metzger	J. Thepot V. Palmer
SICTOM : Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères	D. Metzger F. Veye dit Chareton	F. Nguyen-Dinh C. Carbucciona
SIVOM : Syndicat à Vocation Multiple (Piscine et Conservatoire)	G. Wolff A. Brunel	
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (Dampierre - Chevreuse)	G. Wolff J. Thépot	D. Metzger V. Palmer
SIRSEM : Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'Ecole Maternelle (Dampierre - Senlisse)	C. Neveu D. Metzger	G. Wolff A. Brunel

Prochains conseils municipaux
30 janvier
6 mars
27 mars
24 avril
29 mai

DÉLIBÉRATIONS

Zoom sur les principales délibérations des Conseils municipaux depuis juin 2020

Conseil Municipal du 25 mai 2020

Election du Maire et des adjoints

Conseil Municipal du 05 juin 2020

Vote des délégations de pouvoir du maire et des indemnités des élus

Conseil Municipal du 19 juin 2020

Le Conseil Municipal (CM) a désigné ses représentants dans les différents syndicats intercommunaux et a élu les membres de la Commission Appel d'Offres et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Conseil Municipal du 18 juillet 2020

Vote du budget : la part communale des impôts fonciers augmente légèrement, avec une hausse de 5% de leur taux: ils passent de 9,26% à 9,72% pour le foncier bâti et de 37,07% à 38,92% pour le foncier non bâti.

Les tarifs du restaurant scolaire et des services périscolaires augmentent de 2% afin de prendre en compte l'inflation et les mesures COVID.

Le budget primitif de la commune pour 2020 se résume ainsi :

- Budget de fonctionnement : 1 249 861 €
- Budget d'investissement : 2 957 808 €

Demande de subvention pour la construction d'un abri bus : le CM a voté une demande de subvention au PNR pour aider au financement du nouvel abribus situé route de Rambouillet.

Conseil Municipal du 26 septembre 2020

Vote des subventions aux associations : le CM a voté les subventions aux associations à jour de leurs obligations réglementaires pour l'année 2020, en prenant en compte l'impact de la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'organisation d'activités :

- Activ'Idées : 700 €
- US 17 Tournants : 2 000 €
- Club de tennis : 2 000 €
- Solidarité et accompagnements des migrants Bonnelles : 200 €
- Rallye du coeur : 100 €
- Croix Rouge de Chevreuse : 700 €
- Dampierre en France : 240 €
- USEP : 800 €.

Conseil Municipal du 24 octobre 2020

PLU : deux délibérations importantes ont été votées concernant le Plan Local d'Urbanisme :

- Comme une majorité des communes de la CCHVC, l'opposition pour un an au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes, qui sinon est automatique.
- Le CM a adopté une nouvelle "délibération de prescription" afin de lancer l'élaboration du PLU de la commune. Ce vote marque le début de la

procédure administrative officielle. La délibération définit les objectifs de ce PLU ainsi que les modalités de concertation avec les habitants.

Subvention du Conseil Départemental : le CM a voté la demande au Conseil Départemental d'une subvention au titre des amendes de police pour financer des travaux de signalisation aux abords de l'école : mise en place d'éclairages LED, installation de panneaux triangulaires clignotants.

Conseil Municipal du 28 novembre 2020

Refacturation des travaux d'égavage : la Mairie a la possibilité de refacturer les travaux d'égavage d'arbres empiétant sur le domaine public si le propriétaire ne les réalise pas lui-même. Ceux-ci pourront être confiés à une société privée ou, en cas d'urgence, aux services municipaux. Dans le premier cas, la facture sera envoyée au propriétaire. Dans le second cas, les tarifs facturés au propriétaire seront les suivants : 150€ la première heure puis 100€ par heure supplémentaire et une somme fixe de 50€ pour la mise en déchetterie.

Diverses mesures budgétaires : le CM a voté plusieurs délibérations affectant les finances de la commune : recouvrement de la redevance d'occupation du domaine public auprès d'Enedis pour les années 2016 à 2020, extinction d'une créance irrécouvrable de 26000 €, révision du tarif de location des garages propriété de la commune.

Règlement intérieur : le CM s'est doté d'un règlement intérieur afin de caler ses règles de fonctionnement et garantir son bon fonctionnement démocratique.

Achat d'une parcelle : une bande de parcelle située rue de Maincourt, cadastrée B90 va être acquise par la commune pour élargir le trottoir pour 49 € (1 € le m²).

Conseil Municipal du 19 décembre 2020

Demande de subvention au Conseil Départemental : les trottoirs de la Rue de Maincourt vont être refaits en béton désactivé jusqu'à la Rue Pierreuse, dans la continuité des travaux déjà réalisés. La commune a rejoint le bail de voirie commun de la CCHVC, mutualisation qui permet de faire baisser les prix des travaux de voirie.

Prolongation des statuts du SIRSEM jusqu'en 2027 : le SIRSEM est le syndicat intercommunal Dampierre-Senlis qui gère les investissements à l'école maternelle de Dampierre où se rendent les élèves de petite et moyenne sections de Senlis. La durée de vie du SIRSEM était prévue jusqu'en juillet 2021. Tout comme Senlis, le CM de Dampierre l'a prolongée jusqu'en juillet 2027. Des discussions sont en cours sur l'évolution de la vocation de ce syndicat.

UN NOUVEAU
PLU

pour Dampierre



Les élus ont réengagé depuis l'été l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette procédure doit permettre de conforter la qualité de vie dans le village et ses hameaux en prenant davantage en compte l'environnement, le développement durable, la préservation du paysage et le patrimoine bâti pour renforcer l'identité du territoire.

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est à ce titre largement associé aux études pour garantir la mise en œuvre d'outils de préservation et de développement.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification de niveau communal, qui permet d'établir un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Il fixe les règles applicables lors de l'instruction des permis de construire sur l'ensemble de la commune.

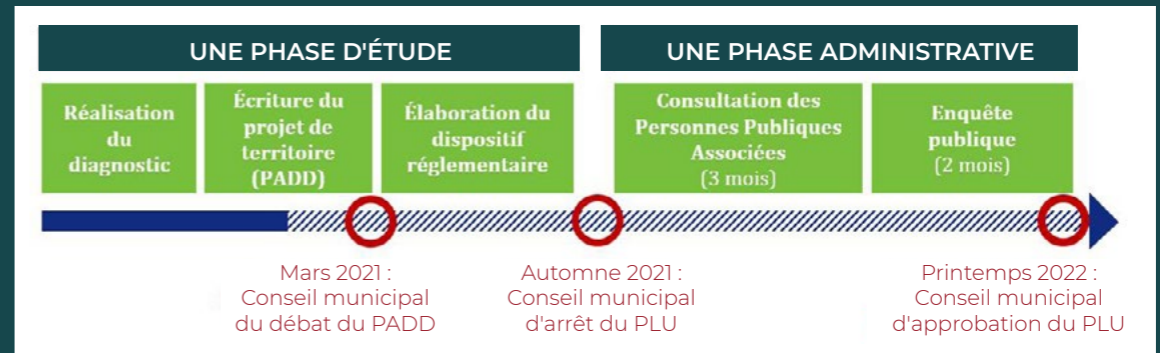
C'est aussi dans le PLU que la commune définit son projet d'aménagement du territoire à l'horizon des 10 prochaines années, un projet élaboré en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Le PLU est un document vivant qui peut être modifié pour accompagner l'évolution des projets urbains ou préciser un aspect réglementaire.

La commune n'a actuellement pas de PLU et est soumise au règlement national d'urbanisme (RNU). Mais le RNU ne permet pas d'encadrer finement la constructibilité en tenant compte des particularités du village. Il est donc urgent de disposer d'un document d'urbanisme de qualité pour préserver le cadre de vie.

Le PLU comprend :

- un rapport de présentation, qui expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et explique les choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- un PADD, qui exprime le projet en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage.
- un règlement, qui fixe les règles d'urbanisme applicables par zones.
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation, qui précisent les projets sur certains secteurs ou certaines thématiques du territoire.
- des documents graphiques associés au règlement, qui délimitent des zones en cohérence avec les orientations définies dans le cadre du PADD (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières).
- des annexes indiquent les servitudes d'utilité publique, divers éléments relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement...

Calendrier prévisionnel



Aujourd'hui Dampierre en Yvelines, c'est

une superficie de 11 km²	1 037 habitants
4 % du territoire urbanisé 53% d'espaces boisés	532 logements 60 % de logements de 5 pièces ou plus
34 % d'espaces agricoles	12 commerces
63 % du territoire compris dans le site classé de la Vallée de Chevreuse	1 école 1 maison médicale (en cours de construction) 1 parc des sports



PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration se poursuit

Le PADD de Dampierre-en-Yvelines s'articule autour de 3 grands axes :


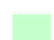








Objectif général :

concilier attractivité économique et résidentielle avec la conservation de son caractère rural.








Le projet est donc d'allier développement urbain modéré, maintien et consolidation des activités économiques et préservation des qualités patrimoniales, paysagères et environnementales.

Le Conseil Municipal prévu le 6 mars 2021 aura pour objet le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).


1 - Un environnement remarquable à protéger

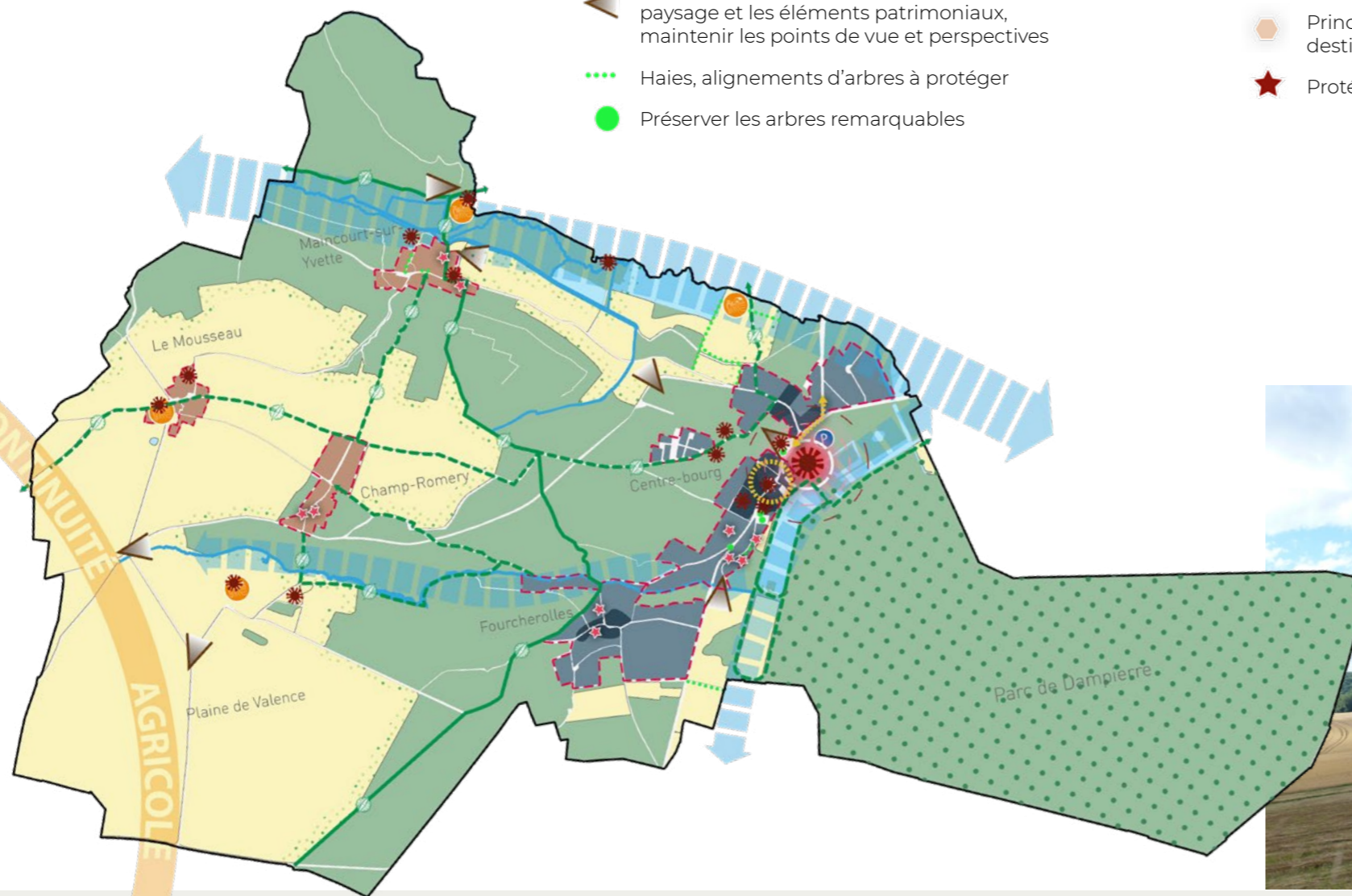
-  Protéger les ensembles boisés et forestiers
-  Protéger les prairies et les espaces de pâturage
-  Préserver et valoriser les caractéristiques du parc du Domaine de Dampierre
-  Préserver les terres et continuités agricoles
-  Prendre en compte les lisières des massifs boisés
-  Préserver les cours d'eau et leurs abords et en favoriser une gestion écologique
-  Assurer la fonctionnalité des continuités écologiques
-  Préserver les vues qualitatives vers le grand paysage et les éléments patrimoniaux, maintenir les points de vue et perspectives
-  Haies, alignements d'arbres à protéger
-  Préserver les arbres remarquables

2 - Une commune rurale au développement urbain et démographique maîtrisé

-  Préserver les éléments patrimoniaux et l'unité architecturale et paysagère des secteurs bâtis historiques
-  Préserver l'harmonie architecturale et urbaine du village et de Fourcherolles tout en valorisant leur caractère végétal
-  Conserver le cadre résidentiel et paysager des hameaux de Maincourt-sur-Yvette et de Champ-Romery
-  Maintenir la vocation agricole du hameau du Mousseau tout en permettant l'évolution du bâti existant
-  Limiter et maîtriser l'urbanisation au sein des enveloppes bâties existantes dans le respect du plan du Parc Naturel Régional
-  Principaux sites potentiellement mutables à destination résidentielle de qualité
-  Protéger le patrimoine bâti remarquable

3 - Une commune s'appuyant sur les atouts du territoire pour conforter son dynamisme

-  Sentier de Grande Randonnée (GR11) avec son accès (GR11C)
-  Réseau des chemins communaux, sentes rurales et des liaisons douces internes au bourg
-  Valoriser les cheminements récréatifs, de découverte et touristiques
-  Valoriser les lieux d'intérêt tels que le Château et la Demi-Lune. Accompagner le dynamisme touristique
-  Maintenir une offre de commerces de proximité et permettre leur évolution par des règles adaptées
-  Développer l'offre commerciale entre l'auberge et le garage
-  Pérenniser les exploitations agricoles existantes








Réunion publique
le 5 février à 18h
présentation de la démarche et du projet de PLU



Une concertation continue

L'élaboration d'un PLU implique une concertation publique pendant toute la durée de sa préparation. Le public doit pouvoir accéder aux informations relatives au projet du PLU et avoir la possibilité de formuler ses observations ou propositions.

À Dampierre, cela aura lieu par le biais :

-  d'articles publiés dans le bulletin municipal
-  de l'organisation de réunions publiques, la première portant sur le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durables
-  d'un registre d'observations à disposition en mairie ou la possibilité de formuler ses remarques à plu@mairie-dampierre-yvelines.fr
-  de diffusions sur le site de la commune
-  d'une enquête publique avant la validation du PLU.



Chantiers en cours

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Le chantier d'aménagement du cœur de village touche à sa fin malgré les retards dus aux conditions sanitaires. La prestation défectueuse du département sur la pose de l'enrobé a été reprise avec un enrobé identique à celui de la voirie, et nous jugerons de l'aspect éclairci des zones limitées à 30km/h dans les prochains mois. La signalisation est en voie d'achèvement avec des corrections sur les panneaux afin de conserver l'esthétique recherchée ou d'améliorer la sécurité. La pose des nouvelles poubelles constitue le point final de l'aménagement.

La partie « espaces verts » a, elle aussi, subi les conséquences des confinements successifs : elle se trouve reportée en ce début d'année avec les plantations des grandes jardinières et des espaces autour des zones de travaux, les plantations existantes restant provisoires hormis les bacs du centre village.

ASSAINISSEMENT DES HAMEAUX

Depuis de long mois, la vie des hameaux se trouve impactée par les travaux d'assainissement qui permettront à chaque foyer d'être raccordé à l'égout.

Après une première phase de création d'un collecteur reliant les hameaux du Mousseau et de Champ-Romery au grand collecteur de Maincourt et Dampierre, les travaux se sont poursuivis au Mousseau par la création, rue du Mousseau, de la canalisation permettant le raccordement de chaque habitation.

Cette phase désormais achevée permet l'ouverture aux riverains des raccordements individuels et la suppression des fosses-septiques. La fin des travaux a été l'occasion d'une rénovation totale de l'enrobé des chaussées du hameau.

MAISON MÉDICALE

Notre commune sera dotée à l'automne prochain d'une maison médicale hébergeant à la fois des médecins et des professionnels de spécialités paramédicales.

Le projet se décompose en 3 volets distincts : la construction du bâtiment lui-même, la gestion de la structure, ainsi que les relations entre futurs praticiens. À quoi s'ajoute le réaménagement des espaces entre le nouveau bâtiment et le foyer rural. Le chantier de construction suit le calendrier d'avancement prévu et le bâtiment sera hors d'eau dans le courant du mois de février.

Les travaux d'aménagement proprement-dits

Deux sujets seront traités en ce début d'année :

- La révision complète de l'éclairage urbain en centre village, avec notamment le passage en LED et la possibilité de moduler celui-ci.

- La révision partielle de l'éclairage public pour mise en sécurité des abords de l'école et des accès aux abribus.

- La rédaction, en collaboration avec les commerçants, d'une charte définissant une identité visuelle des façades, des enseignes et des terrasses.

Avec la fin des travaux proprement dits, cette charte permettra une appropriation des espaces par les riverains et commerçants du village. Il appartiendra en effet à chacun d'assurer l'accueil et la propreté de ces espaces qui constituent, avec le Château, l'attractivité de Dampierre.

À Champ-Romery, les travaux de création du collecteur du hameau et son raccordement au collecteur principal devaient en principe être achevés vendredi 22 janvier.

À Maincourt, le contexte est différent puisqu'il s'agit de travaux de rénovation décidés par le SIAHVY, syndicat en charge de l'assainissement dans la vallée. Ces travaux impliquent le remplacement ou la mise aux normes de la canalisation descendant la rue du Moulin et de la station de relevage située en bas de celle-ci. Ces travaux importants ne sont pas à la charge de la commune.

Lors de ces chantiers, il est ponctuellement nécessaire de modifier la circulation par des feux alternés ou des déviations et la rénovation du revêtement des chaussées, au terme des travaux, entraîne chaque fois la fermeture temporaire (48 heures) des accès en journée. Les riverains en sont systématiquement informés.

pourront alors démarrer et se poursuivront jusqu'à l'été. Ceux-ci concernent à la fois les aménagements intérieurs, mais aussi la mise en place du bardage et du crépi. Nous verrons ainsi progressivement la maison s'intégrer dans le paysage de cet espace, second cœur du centre-bourg.

Nous aurons pendant ce temps défini les plans d'aménagement de la rue de la Grand' vigne afin de faciliter la circulation et le stationnement.

Enfin, en concertation avec les futurs occupants, nous aurons mis en place l'organisation permettant leur installation et l'ouverture au public dès l'automne 2021.



MOBILITÉ

**Vous en aviez rêvé,
TàD la fait !**

Vous déplacer avec chauffeur, selon votre demande, sans pollution, silencieusement et pour un prix ultra modeste (2 € le trajet), voire gratuit (si Navigo) : le Transport à la Demande vous le permet.

Lancé en septembre 2019, le TàD confirme un succès grandissant avec 2242 trajets en novembre et décembre rien que pour la vallée de Chevreuse (et le double pour la vallée de Limours).

Un véhicule électrique six places vient, suivant votre réservation, vous prendre à l'arrêt de bus le plus proche de chez vous et vous dépose en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ou à n'importe quel arrêt précédent sur la ligne.

Depuis janvier 2021, l'offre s'est élargie aux hameaux ne disposant pas d'arrêt de bus régulier : Champ-Romery, Le Mousseau et le Champtier des fourneaux.

En vue d'améliorer encore le service, nous espérons en 2021 deux évolutions :

- Extension du fonctionnement pendant le week-end
- Intercommunication avec les communes de Lévis-Saint-Nom et du Mesnil-Saint-Denis, donc vers la gare de La Verrière, ainsi qu'entre le réseau de la vallée de Chevreuse et celui de Rambouillet au niveau de Cernay-la-Ville.

Vous êtes séduit ?

Alors en voiture !

Plus la demande sera forte, plus le réseau sera efficace et se révélera pérenne.



COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

1. créer votre compte
2. réserver votre trajet*
3. suivre votre TàD en temps réel
4. évaluer votre trajet



Rendez-vous sur le TàD Vallée de Chevreuse

* à partir de 30 jours à l'avance et jusqu'à 20 minutes avant le départ

RENDEZ-VOUS SUR :

- Appli TàD Île-de-France Mobilités
- tad.idfmobilités.fr
- 09 70 80 96 63 Du lundi au vendredi De 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet et au moins 20 minutes à l'avance

Bien vivre ensemble

DES CLÔTURES, POUR LE PLAISIR DES YEUX

Nous sommes nombreux à apprécier le cadre typique des villages des Yvelines et de Dampierre en particulier. Alors prenons ensemble soin de nous en protégeant ce qui nous environne et nous charme au quotidien. Soignons l'intégration de nos travaux dans le bâti rural, protégeons nos murs de meulière, éloignons de nous les matériaux de type industriel.

Les fiches thématiques* du Parc Naturel Régional sont là pour nous y aider.

La zone urbaine de Dampierre est classée en « site inscrit » ce qui lui confère une protection toute spécifique. En particulier, tous travaux touchant à l'aspect extérieur des propriétés vu de l'espace public doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une **demande préalable** auprès de la mairie. De même pour l'abattage d'arbres en zone Espace Boisé Classé.

Sont proscrits, entre autres, les velux en saillie, les clôtures en treillis soudés, les occultants en bois exotiques, métal ou matières synthétiques, les haies végétales en thuyas, cyprès ou lauriers.



À éviter !



À éviter !



À éviter !



Bravo ! Clôture conforme aux recommandations du Parc

* Vous trouverez les recommandations du PNR sur les pages suivantes du site Internet du Parc :

- PNR → Tous nos docs → Cahier de recommandations architecturales page 30
- PNR → Une autre vie s'invente ici → habitat et jardin → jardins au naturel → Guide éco-jardin
- PNR → Le Parc, aire protégée → Un territoire préservé → Un patrimoine historique → Etudes thématiques → Les fermes patrimoniales → Éléments paysagers

ORDURES MÉNAGÈRES

Très fréquenté, notre village doit rester propre et accueillant. Une certaine négligence dans la gestion des poubelles nuit à cet objectif, l'abandon de conteneurs sur la voie publique est particulièrement disgracieux et favorise le dépôt sauvage.

Nous vous rappelons l'arrêté 2020-CP 040 qui fixe les règles de ramassage des ordures :

- Les conteneurs doivent être déposés sur la voie publique au plus tôt à 18h la veille,

- Ils doivent être rentrés au plus tard le jour du ramassage à 20h,
- Les conteneurs doivent porter l'adresse de leur détenteur sur l'étiquette prévue à cet effet,
- Les sacs déposés à terre ne seront pas ramassés.

Le non-respect de ces règles constitue un danger pour les usagers des trottoirs et fera l'objet d'un procès-verbal. L'intégralité de l'arrêté est consultable en Mairie. Nous comptons sur votre sens civique pour en respecter les termes.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Nous constatons malheureusement de nombreux manquements au principe d'entretien des clôtures et trottoirs. Cela met en danger les piétons circulant sur les trottoirs étroits de notre village.

Nous vous rappelons l'arrêté 2020-CP-051 qui décrit vos obligations en la matière :

- Balayage, désherbage et salage des trottoirs le long de vos propriétés

- Taille et élagage de la végétation débordant sur la voie publique
 - Entretien des écoulements d'eaux pluviales
 - Interdiction de dépôt d'encombrants, de déchets sur la voie publique
- L'intégralité de l'arrêté est consultable en Mairie. Nous espérons voir rapidement une nette amélioration en la matière.

NOUVELLE PRATICIENNE OSTÉOPATHE

Une nouvelle praticienne ostéopathe s'installe à Dampierre.

Manon Letourneau, ostéopathe diplômée du CSO Paris, a repris le cabinet situé au 2 rue de Maincourt, anciennement occupé par Pauline Rocchia.

Spécialisée en troubles féminins : endométriose, douleurs de règles, troubles de la fertilité... Elle est l'ostéopathe de l'équipe de handball féminin de Montigny Le Bretonneux semi professionnelle.

Elle reçoit les mardis (9h - 20h), les mercredis matin (9h - 13h), ainsi que les vendredis (9h30 - 18h30).

Les autres jours elle est secondée par Estelle Latil, ostéopathe, qui reçoit les lundis et jeudis (9h -18h) et le samedi matin une semaine sur deux.

Rendez-vous : Doctolib et

☎ 07 67 01 68 32

ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux bébés !

Gabriel PACAUD, né le 11 juillet 2020

Camille DANNEQUIN, né le 3 novembre 2020

Hermeline BOIN, née le 21 décembre 2020

Toute notre sympathie aux proches de

Madame Liliane OUDAR née CHARPENTIER décédée le 1^{er} mars 2020

Monsieur Michel ANGENOST décédé le 13 mai 2020

Monsieur Aderito BATISTA ALVES décédé le 14 août 2020

Madame Solange PORTHAULT née TRUBUIL décédée le 19 août 2020

Madame Jeannine MICHAUD née FÉLAND décédée le 13 octobre 2020

Monsieur Didier LEMARCHAND décédé le 30 novembre 2020

Madame Monique LE DROGO née PINGUENET décédée le 24 décembre 2020

Madame Béatrice MASSE née STUBBE décédée le 24 décembre 2020

Madame Dominique LATIEULE décédée le 28 décembre 2020

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Madame BEDER et Monsieur MOTHERON et leurs enfants

Madame et Monsieur ARTHEMISE et leur fille

Madame SOUFIANI et Monsieur AHMED et leurs enfants

Madame CAULLIEZ et Monsieur NAPPEZ et leurs enfants

Vous souhaitez que le village sache l'arrivée de votre enfant ou apprenne votre récent emménagement ?

> adressez un mail à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr pour en autoriser la publication

Vous venez de vous installer à Dampierre ?

> abonnez-vous au FLASHINFO

> téléchargez le calendrier de ramassage des ordures ménagère

🌐 www.mairie-dampierre-yvelines.fr

LA VIE DE CHÂTEAU *chantier*

Depuis l'acquisition du Domaine de Dampierre en août 2018, Monsieur Mulliez s'est engagé à restaurer ce patrimoine exceptionnel sur la Commune de Dampierre, emblème de la Vallée de Chevreuse et fleuron de l'Île de France.

Après le temps des études nécessaires avant toute intervention et la consultation des entreprises, la première tranche de travaux a débuté dès janvier 2020 dans les conditions difficiles liées aux précautions sanitaires de cette année.



La première phase a consisté à poser des filets de protection sur le château, à construire les installations pour préserver la faune du dérangement, et à curer les douves. La palissade délimite le périmètre du chantier afin de le sécuriser pour l'ouverture au public du Domaine.

Les échafaudages ont ensuite été montés, suivis en août dernier par la pose des filets de protection reprenant les dessins des façades du château tel qu'il était originellement. Les entreprises ont alors pu prendre possession du logis pour diagnostiquer in situ les travaux à réaliser. Pendant ce temps, un véritable village de bungalows (vestiaires, réfectoire, salles de réunion, etc.) a été monté pour assurer la sécurité, l'hygiène et la santé des compagnons, qui seront de plus en plus nombreux à intervenir.

Début novembre les entreprises ont commencé à investir le bâtiment. La couverture du logis a été enlevée, les enduits dégradés piochés, les briques pulvérulentes démontées et les éléments en pierre nettoyés et traités. Aujourd'hui, le chantier continue avec le travail des charpentiers, menuisiers et maçons dont le savoir-faire permet de restaurer ce joyau patrimonial avec toutes les précautions d'usage, sous le contrôle de Christophe Bottineau, Architecte en chef des monuments historiques.

Pendant ce temps, l'avenir se prépare avec les dossiers des futurs chantiers que seront la restauration de la cour et des pavillons de garde, la restauration des jardins et l'installation du musée des attelages dans les grandes remises.

En parallèle, au cœur du Domaine, le châtelet de Becquencourt – commune de Saint-Forget - a été restauré pendant plus d'une année. Sa sauvegarde étant désormais assurée, il est à découvrir sur le circuit des balades en attelage.

D'autres travaux d'entretien continuent, comme la restauration du mur d'enceinte par une équipe permanente.

Pascal Thévard, Directeur général du Domaine de Dampierre

La Demi-Lune remise à disposition de la commune, et bientôt libérée de ses filets !

Le saviez-vous ? La Demi-Lune, du vertu gadin au pédiluve, est un espace privé qui appartient au Domaine de Dampierre. Le Duc de Luynes et Claude Dumond avaient signé en 1989 une convention d'occupation en faveur de la commune, caduque depuis 2019. Franky Mulliez a accepté de signer, en octobre 2020, une nouvelle convention de mise à disposition. En outre, le Domaine en assure l'entretien. Nous en sommes très reconnaissants : les Dampierrois et visiteurs pourront ainsi continuer à jouir librement de cet espace unique.

Souvenez-vous, il y a deux ans, des filets de protection étaient posés sur le bas de la Demi-Lune pour des questions de sécurité. L'ouvrage, très fragilisé, fera prochainement l'objet d'une confortation. Sa couverture pourra alors être enlevée. Merci à Pascal Thévard d'avoir entendu notre demande dans un souci d'esthétique.

RENCONTRE AVEC ...

LAURENCE MIRMAN
professeur particulier



Un enseignement individualisé, adapté aux enfants « différents »

« Tous les enfants ont des particularités. Ce qui compte pour leur enseigner des savoirs, c'est que leur bien-être soit préservé, sinon ils n'assimilent pas. »

Celle qui s'exprime ainsi a derrière elle 15 ans de pratique au sein de l'Éducation nationale comme professeur des écoles, surtout en maternelle. Une carrière au fil de laquelle elle a vu la pression des effectifs augmenter, au point de devoir gérer une classe à triple section comprenant jusqu'à trente-deux enfants.

Dans chaque classe il y a entre un et quatre enfants « différents », poursuit Laurence Mirman, par exemple un « HP » (haut-potentiel) qui s'exprime brillamment, répond à tout mais perturbe toute la classe car, ayant assimilé plus vite que les autres, il s'ennuie et s'agite... Alors il faut lui donner des exercices plus exigeants ou s'exprimera sa créativité ; ou encore un « DYS » (dyslexique / dyscalculique / dysorthographique, etc) ou un TDA/H (troubles de l'attention et hyperactivité) pour lequel il faut proposer un rythme différent et des méthodes adaptées permettant sa réussite par la valorisation.



Contrariée de ne pouvoir accomplir sa mission dans les conditions dont elle rêvait, la jeune quarantenaire a jeté l'éponge et créé depuis septembre 2020 sa propre activité : **professeur indépendant**.

Laurence Mirman intervient au domicile des enfants, en **Français, Maths ou Histoire-géo, du CP à la 3^e**. Ses méthodes pédagogiques sont le fruit de l'expérience acquise au sein des écoles maternelles et primaires, et d'une formation au long cours bâtie au fil des ans sur son temps libre : lectures & conférences de pédagogues suisses et canadiens conjuguées à une fine connaissance des pédagogies alternatives comme la méthode Montessori.



Elle fabrique elle-même une grande part de son matériel pédagogique : jeux, cartes plastifiées, figurines et objets en bois qui sont autant de supports pour un enseignement ultra individualisé des fractions, pourcentages, orthographe ou conjugaisons.

Déjà sollicitée par une douzaine de familles de la région, Laurence Mirman dispose encore de quelques créneaux pour se rendre auprès des enfants dampierrois ou de communes voisines qui auraient besoin d'un tel soutien.

✉ Laurence.mirman@laposte.net

☎ 06 28 06 88 12

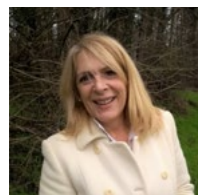
📌 LaurenceMirmanProfesseurParticulier
HP, DYS, TDA/H bienvenus

Règlement : CESU (chèques Emploi-Service)

Solidarité

DES BÉNÉVOLES À L'ÉCOLE

La réouverture de l'école au lendemain du confinement n°1 s'est déroulée dans des conditions sanitaires très inhabituelles : aucun mélange des classes, pas d'échanges de jouet, lavages de mains répétés, parcours balisés, espaces séparés pour le pique-nique. L'appel aux bénévoles, indispensables pour veiller au respect de ces contraintes exceptionnelles, a été immédiatement entendu. Qu'ils et elles soient remercié(e)s !



Sandrine GONZALVE, du centre-bourg

Pourquoi s'être engagée ? Lorsqu'on m'a parlé de volontaires pour rouvrir l'école dans de bonnes conditions sanitaires, cela m'a tout simplement paru une évidence de venir aider.
Quel retour d'expérience ? Malgré le masque, cela m'a apporté beaucoup de joie, la joie des enfants.

Philippe HAMON et Anne-Marie LE BERRE, de Fourcherolles

Pourquoi s'être engagés ? Nous nous sommes engagés pour être solidaires en cette période sanitaire compliquée et participer ainsi à la vie sociale de notre commune.
Quel retour d'expérience ? Cela a été une véritable découverte, de voir de si jeunes enfants si conscients de la crise sanitaire ... Ils nous ont étonnés !!!

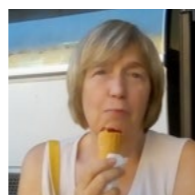


Cécile QUEILLE, de Fourcherolles

Pourquoi s'être engagée ? Des amies voisines m'en ont parlé, il m'a paru naturel de les rejoindre !
Quel retour d'expérience ? J'ai admiré la facilité avec laquelle les enfants s'adaptent et font presque un jeu du lavage des mains !

Anne-Sylvie MONNIER, de Fourcherolles

Pourquoi s'être engagée ? Lorsqu'il y a un réel besoin d'aide auquel je peux répondre, je ne vois pas pourquoi je me retiendrais car la solidarité est essentielle dans toute communauté.
Quel retour d'expérience ? J'ai bien souffert d'être assise par terre lors des pique-niques et ressenti bien des sueurs froides quand un enfant disparaissait soudain de mon champ visuel, mais j'ai beaucoup apprécié l'intention pédagogique de créer, dès le plus jeune âge, des êtres autonomes qui cherchent à se débrouiller seuls et pourront en tirer fierté.



Marguerite THUILLIER, du Mousseau

Pourquoi s'être engagée ? Je voulais me rendre utile et j'avais pas mal de temps disponible à la fin de l'année scolaire.
Quel retour d'expérience ? J'ai énormément apprécié de m'occuper des enfants, ils étaient vraiment adorables. J'en garde un excellent souvenir !

Plus généralement, la solidarité entre villageois (courses de première nécessité, pharmacie, impression d'attestations, etc.) s'est exprimée spontanément dès la fin mars. De nombreux Dampierrois se sont rapidement signalés aux référents de quartier pour rendre service à leurs voisins et au-delà en fonction de leurs compétences propres. Cet élan a fait chaud au cœur de tous.

Merci à Elodie Baudron, Cécile Benit, Véronique Berdellou, Bernard Blanchard, Jean-Xavier Boin, Farid Boumayla, Myrèse et Jean Bourrel, Marie-Odile et Michel Buisset, Philippe, Emmanuelle et Claire Chassagne, Claude Dumond, Éric Garioud, Rémi Goulois, Marie Grillot, Julie et Paul Lepicard, Delphine Malebranche, Emilie Leroux-Lucas, Françoise Nahabetian, Catherine et Guy Reinaud, Lambert Trévidic, Catherine Viard, Sandrine et Yves Wehrli, et toutes nos excuses à ceux que nous aurions omis de mentionner...

Solidarité

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER



Eclaté entre un centre-bourg étiré le long d'une grande rue et des hameaux distants, l'habitat de notre commune ne favorise pas les échanges spontanés avec les élus.

Pour surmonter cette difficulté et faciliter la communication, l'équipe municipale a mis en place, dans le contexte de la crise sanitaire, un réseau de référents de quartier.

Afin de favoriser la cohésion sociale, le dialogue et la solidarité, ce maillage est pérennisé.

Dernier exemple confortant l'efficacité de ce dispositif: une canalisation d'eau potable endommagée par une entreprise a privé pour quelques heures certains habitants de Maincourt. Leur référente, Iskouhie Isnard, les a rapidement informés et rassurés, permettant aussi à la mairie de ne pas être submergée d'appels sur un sujet dont elle s'occupait déjà.

Quel est leur rôle ?

En situation de crise, les référents coordonnent l'entraide ; au fil de l'année ils recueillent vos suggestions, font remonter vos demandes auprès des conseillers municipaux concernés ; ils organisent si nécessaire des réunions de quartier auxquelles participent des élus.

Vous les interrogerez, par exemple, sur la gestion des espaces publics, les éventuelles dégradations ou incivilités, sur l'avancement de travaux, de constructions, ou encore sur l'aménagement de la voirie ou l'éclairage public.

Quel que soit le sujet, les référents veillent à garder la confidentialité sur vos échanges

Comment les joindre ?

En fonction de votre lieu d'habitation*, vous pouvez contacter votre référent à l'adresse mail suivante :

Centre-bourg

Christine Neveu

✉ ref.centre.bourg@gmail.com

Dampierre-Est

Patrick Roser

✉ ref.dampierre.est@gmail.com

Fourcherolles-Est

Guy Duvochel

✉ ref.fourcherolles.est@gmail.com

Fourcherolles-Centre

François-Xavier Pantanacce

✉ ref.fourcherolles.centre@gmail.com

Maincourt

Iskouhie Meterian

✉ ref.maincourt@gmail.com

Le Mousseau

Isabelle Thuillier

✉ ref.le.mousseau@gmail.com

Champ Romery

Françoise Nguyen-Dinh

✉ ref.champ.romery@gmail.com

Champtier des Fourneaux

Jean-Jacques Fillot

✉ ref.champtier.des.fourneaux@gmail.com

* Limitation des quartiers

Centre-Bourg : du carrefour de l'érable à l'auberge des Blot, incluant les rues perpendiculaires

Dampierre-Est : de l'Auberge des Blot à l'Espace Grange, incluant les rues perpendiculaires

Fourcherolles-Est : inclut rues de l'érable, de la Butte rouge, de Fourcherolles, des Hauts Prés, des Sables, Chemin des Vaux

Fourcherolles-centre : rues de la Brèche, de la Houssière, du Boulet, de Rambouillet

Maincourt : inclut chemin des Roches

Le Mousseau : Le Hameau, et la ferme de Valence

Champ Romery : sans ambiguïté

Champtier des Fourneaux : sans ambiguïté

LE *p'tit* DAMPIERROIS

la rubrique de l'école de Dampierre

Désormais, dans chaque numéro du Dampierrois, la parole est donnée aux plus jeunes de nos concitoyens : les enfants de l'école communale. Leurs récits, leurs témoignages et leurs interrogations nous interpellent.

LE CONFINEMENT VU PAR LES CMI CM2

C'était une période très délicate et particulière.

Concernant le travail de l'école c'était très dur sans les maîtres et les maîtresses. Il n'y avait pas les camarades non plus et cela était bizarre. Bien sûr on parle de travailler et non de bavarder !!! On pouvait aussi travailler en musique (sans que la maîtresse ne vous gronde ou ne le sache).

On a dû s'organiser mais si on ne finissait pas quelque chose on pouvait gérer le mercredi ou le week-end.

Pour nos parents ça n'a pas été toujours facile avec leur travail à eux et la vie de la maison, mais il y en a quand même pour qui c'était plus simple. Il fallait faire à manger pour tous les repas et les courses plus souvent même si, dans les magasins, ce n'était pas facile avec les gestes barrière et les contraintes de circulation. Pour certains, il y a eu trop de plats réchauffés. Heureusement il y avait le pâté et les salades pour nous sauver.

Le peu de contact avec les amis ou du moins pas physiquement a été une expérience étonnante... et plutôt... nulle. On a manqué de soirée pyjamas, d'invitations, anniversaires, batailles de polochons, et match de football ou autre sport.

Il y a quand même eu de bons moments comme par exemple le fait de pouvoir se coucher plus tard et se lever quand on le souhaitait. On a pu passer plus de temps en famille également. On a eu la possibilité de retourner un peu à l'école en juin et c'était bien.

J'ai profité du confinement pour ranger ma chambre.



ET POUR TOI, C'ÉTAIT COMMENT LE CONFINEMENT ?

Petit résumé des impressions ressenties par les élèves de CP-CE2 lors du confinement... (ils étaient alors des élèves de GS et de CE1).

Une majorité d'élèves a trouvé que c'était bien car ils restaient à la maison avec leurs parents et leur(s) frère(s) et sœur(s). Ils ont davantage profité de leur famille pour faire des jeux ensemble, en particulier avec leurs parents (jeux de société ou jeux dans le jardin...). D'autres ont apprécié de pouvoir jouer davantage aux jeux vidéo... ou regarder la télé le soir... ou jouer autant qu'ils le voulaient... et même le soir !

Beaucoup d'élèves faisaient l'école à la maison le matin et l'après-midi était consacré aux jeux, à la détente...

Une élève a aussi déclaré qu'elle se sentait en sécurité à la maison car elle se protégeait ainsi du virus.

Une autre élève a avoué qu'elle avait eu très peur car beaucoup de personnes de sa famille avaient été touchées par la covid.

D'autres élèves n'ont pas aimé ce confinement car ils n'ont pas aimé travailler à la maison. L'école leur a manqué, ils préfèrent venir à l'école pour travailler et pour voir leurs copains et copines. Les mêmes élèves ont trouvé cette période trop longue, certains se sont ennuyés...



J'ai beaucoup joué dans mon jardin mais je me suis fait piquer par une abeille en lui marchant dessus.

Je dansais dans la salle à manger.



Je rangeais ma chambre pendant que mon frère plantait des graines avec maman.



DU NOUVEAU !

à l'école

Nouvelle équipe enseignante

Depuis la rentrée de septembre 2020, Madame Florence Ruis a pris les fonctions de directrice. Son équipe a accueilli deux nouveaux enseignants :

- ▶ Madame Sarah N'Guyen (photo) assure l'enseignement des petits et moyens de maternelle (20 élèves)
- ▶ Monsieur Marc Béasse (photo) a pris en charge la classe de CMI/CM2 (24 élèves)

Nouveaux agents communaux

Les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Elodie Magalhaes et Caroline Boncompagne ont été rejointes par Céline Delouvy (photo)

Nouvelle équipe périscolaire

Nina Beder (photo), Clémence Surin (photo) et Jade Amato (photo) ont rejoint Caroline Boncompagne. Toutes quatre mettent un point d'honneur à proposer aux enfants des activités diverses et variées et à garantir leur sécurité.

Nouvelle organisation à la cantine

Le nouveau protocole sanitaire défini au retour des vacances de la Toussaint a exigé la mise en place d'un troisième service à la cantine. Nous remercions Maria Gomes qui nous a permis, grâce à son expérience, de mettre en place cette nouvelle organisation et saluons les efforts fournis par l'ensemble des agents afin que le protocole soit respecté.

Entretien des locaux

Quelques petites améliorations ont été réalisées :

- ▶ Les pompes de relevage ont été changées
- ▶ Un garde-corps a été créé le long de la rampe PMR de la garderie.



CÉLINE



CLÉMENCE



JADE



SARAH



NINA



MARC



Les 3 animatrices

Associations : résister, rénover, innover

Période éprouvante pour les associations dont la vocation est de rassembler dans la convivialité, ce qui s'avère contraire, depuis plus de 10 mois, aux recommandations de distanciation sanitaire. Nombre d'entre elles ont de ce fait connu des activités réduites, voire arrêtées. Néanmoins d'optimistes dirigeants se sont adaptés, tandis que d'autres mettaient à profit ce temps suspendu pour innover, et se rénover.

AADYA
Dampierre se réveille et l'association AADYA (Association des activités commerciales, artisanales et libérales de Dampierre en Yvelines et ses alentours) aussi !
Le but de cette association est de maintenir,

soutenir et développer les activités locales : artisans, commerces et services dont on mesure aujourd'hui plus qu'avant la nécessité de proximité. Afin de faire renaître le plaisir d'être et de vivre ensemble dans notre beau village, nous devons nous mobiliser pour créer du lien et animer notre village autour d'événements (semaines thématiques, manifestations artistiques et culturelles, organisation de concours...) avec les différentes associations qui œuvrent depuis de nombreuses années ainsi que les collectivités locales.

Sachez que chaque Dampierrois peut adhérer à notre association en tant que membre bienfaiteur (cotisation libre)

Surtout n'hésitez pas à nous transmettre vos envies et vos idées ! associationaadya@gmail.com
Président : Philippe Bosseau, architecte



ACTIV'IDÉES

La COVID nous a obligés à annuler bon nombre de nos activités. Les Sorties Théâtre, si prisées des familles, la Chasse aux Œufs ou Halloween n'ont pas pu être

maintenus. Notre nouvel événement musical Dampierre en musique, qui avait reçu le soutien de la SACEM, a aussi dû être renvoyé à une date ultérieure. La nouvelle Activité Boulangerie n'a pas non plus pu avoir lieu. Cependant 2020 nous a permis d'innover en proposant, pendant le premier confinement, les Ateliers Relaxation avec Loïc.

En ce début 2021, seules les activités d'extérieur peuvent être programmées. Nous proposons donc des Ateliers Botanique en pleine nature pour les enfants à partir de 7 ans : Françoise partagera sa passion pour la nature avec nos enfants et nos adolescents.

Et nous organiserons la Chasse aux Œufs 2021 dans le parc du Domaine-de-Dampierre le dimanche de Pâques.

La programmation détaillée sera annoncée au fur et à mesure de l'évolution des conditions sanitaires. Pour être informés envoyez-nous un mail pour recevoir nos informations.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible. Nous avons hâte de pouvoir tous nous retrouver.

actividees78@gmail.com

Le bureau : Bernadette, Pascale, Tamou, Sandra et Marion



TROIS FONDATEURS AYANT LE GOÛT DE L'EXCELLENCE ET DE LA RIGUEUR

Trois passionnés, trois experts tant dans les domaines du Culturel, du Patrimoine, de la Gastronomie que du Culinaire haut de gamme ont créé Be Dampierre !

Jérôme Gauliard
Fondateur de Héritage
Passion

Pascal Thévard
Directeur Général du
Domaine de Dampierre

Christophe Blot
Propriétaire de La table des Blot,
Restaurant étoilé Michelin

Les ambitions de Be Dampierre !

Travailler sur le rayonnement du village et de la vallée de Chevreuse au niveau national et international.
Préparer un plan d'action de communication, offensif, disruptif, adapté aux nouvelles technologies.
Créer et accompagner des événements à caractère culturel principalement.

ABONNEZ-VOUS SUR FACEBOOK !

[WWW.FACEBOOK.COM/BEDAMPIERRE](https://www.facebook.com/BEDAMPIERRE)



FOYER RURAL

En dépit des contraintes sanitaires, l'association Foyer Rural reste solide avec 300 adhérents. Des activités sportives et culturelles se poursuivent dans la mesure du possible, à l'intérieur du bâtiment en effectif réduit ou à

l'extérieur et pour certaines via Internet en vidéo. D'autres sont suspendues. Souhaitons qu'elles puissent reprendre normalement bientôt, ainsi que les manifestations habituelles, tel le vide-grenier du mois de Mai. Les activités proposées :

Atelier Peinture : Danielle Cambournac - d.cambournac@orange.fr
Balades dans Paris : Marie-Noëlle Echavidre - marienoelle.echavidre@wanadoo.fr

Danse, Zumba, Pilates, Ballet Fitness : Cécilia Fresnay - cecilia.fresnay@gmail.com

Marche relax : Christiane Lerch - mumsalnain@free.fr

Méthode Feldenkrais : Vanda Thieffry - maipai@orange.fr

Randonnées pédestres : Norbert Javoy - norbertjavoy@orange.fr

Fitness : Vanda Thieffry - maipai@orange.fr

Karaté, Do/Kobudo : André Harnois - andre.harnois56@gmail.com

Qi Gong : Henri Tsiang - henri.tsiang@gmail.com

Yoga Iyengar® : Claire des Longchamps - yoga.ady@orange.fr

Foyer rural : fr78720@gmail.com - Nicole Cha, présidente



ANIM' ACTIONS

Peau neuve pour notre association. Nouvelle équipe et nouvelles idées mais aussi maintien des grands classiques : fête des peintres, expo mixte photo/peintures, concerts, sorties culturelles.

Le nouveau bureau adresse un grand merci à Danielle Cambournac et son équipe pour toutes ces années d'activités culturelles.

Désormais, place aux activités d'arts manuels et numériques ! Dès que possible seront proposés des ateliers artistiques faisant appel à la technique voire à la technologie numérique : musique/vidéo/photo/dessin assistés par ordinateur, impression 3D, laser, gravure, musique sur IPAD ou Smartphone, sculpture sur bois/polystyrène/argile/gravure, aérographie.

Et des animations culturelles : cinéma-débat, conférence/témoignage, "Café social", p'tit Dej' actu, culture, lecture, concert de musiciens dampierrois, Land'Art avec expo des œuvres des adhérents.

animactionsdampierre@gmail.com
Alain Saivet, président

Fêter, célébrer, malgré tout !

juillet

ANIMATION DE LA FERME PEDAGOGIQUE TILIGOLO

Le dimanche 12 juillet 2020, les clowns de la ferme Tiligolo ont proposé une animation pédagogique avec les bébés animaux de la ferme, au grand plaisir des petits et des grands, attablés sous le soleil des terrasses au centre-bourg. Merci au clown Miloud !



septembre

CONCERT DU BRASSAGE BRASS BAND

Le 6 septembre 2020 le Brassage Brass Band nous a fait l'immense plaisir de jouer son concert de rentrée sur le parvis de la mairie de Dampierre. Merci à Paul Lepicard, trompettiste dampierrois, de cette joyeuse initiative !



novembre

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre 2020, l'édifiant « Hommage à tous les morts pour la France » n'a pas pu se tenir en public en raison des contraintes sanitaires imposées par la pandémie de Covid-19. Seuls les conseillers municipaux ont participé au dépôt de gerbe autour du Maire de Dampierre qui a lu le discours de Geneviève Darrieusecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, avant d'entendre la poignante interprétation de la sonnerie « Aux morts » par notre ami trompettiste Paul Lepicard.



décembre

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE AU CENTRE-BOURG

En dépit de la tristesse de l'automne et de la lourdeur des contraintes sanitaires, commerçants, habitants et mairie ont eu à cœur d'illuminer le village afin que le scintillement des guirlandes apporte la joie et la chaleur que les grands rassemblements, proscrits, ne permettaient pas de connaître.



Retour aux sources



Fontaine à Fourcherolles

L'eau qui coule dans notre vallée nous invite à de bien émouvantes découvertes vernaculaires. Telle cette pompe à chapelet d'avant-guerre qui semble monter la garde rue de Fourcherolles, témoin d'un passé pas si lointain où les ressources étaient mises en commun pour donner vie et autonomie au quartier.

Mais bien souvent nous ignorons les trésors qui se cachent hors de la vue de l'espace public, tel cet ancien puits à la silhouette si originale et qui se tient à quelques mètres seulement du précédent.

Peut-être avez-vous, vous aussi, un digne représentant du patrimoine rural ou historique de notre village. Alors pourquoi ne pas participer à ce qui pourrait s'apparenter à un **recensement culturel** ?

Ecrivez-nous !
 ✉ guy.duvochel@mairie-dampierre-yvelines.fr

Puits à Fourcherolles



En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité : 1/40^{ème} de l'espace total de la publication leur est attribué.

Cet espace est lui-même réparti entre les deux listes minoritaires en fonction du nombre d'élus. Au sein d'un conseil municipal de 15 membres comportant 3 représentants de l'opposition, la répartition de l'espace disponible est donc ainsi faite : 2/3 pour la liste Dampierre c'est vous et 1/3 pour la liste Dampierre Avenir.

LISTE "DAMPIERRE C'EST VOUS"

Chers Dampierroises et Dampierrois, Si nous revenons sur l'actualité locale de l'année passée, notre liste « Dampierre c'est vous » a reçu la confiance de 30% des électeurs aux dernières élections municipales. Vos représentants au Conseil Municipal seront Mme Clémence CARBUCCIA et M. Frédéric VEYE dit CHARETON. Nous tenons à remercier tous les électeurs qui ont voté pour nous et nous tenterons d'être fidèles aux valeurs qui nous avaient animés tout au long de la campagne : bienveillance, implication des habitants, attachement à la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie, volonté de développer l'attractivité de la commune.

Nous avons abordé cette mandature de façon constructive mais vigilante, nous tenant prêts à œuvrer dans l'intérêt de la commune en fonction de la place que nous fera l'équipe majoritaire. C'est à ce titre que nous avons intégré le groupe de travail sur le PLU, que nous travaillons activement sur l'école, le budget ou siégeons au SICTOM. Nous rendrons compte régulièrement de nos prises de positions et de nos votes sur notre page Facebook. N'hésitez pas à continuer à nous solliciter pour toute question ou à nous envoyer directement un mail à dampierrecestvous@gmail.com.

L'année 2020 qui s'est achevée fut, à bien des égards, particulière. Parfois terrible et chaotique.

Comme toutes les crises, la crise de la COVID-19 nous a mis à l'épreuve, nous autres Dampierroises et Dampierrois mais aussi l'ensemble de la société. Nous avons, dans

LISTE "DAMPIERRE AVENIR"

Une nouvelle année, de bons vœux... D'abord, quoiqu'il arrive : bonne année. Ensuite, quoiqu'il arrive : vive la vie.

Alors, que le bon sens apparaisse et balaie l'interdit, que l'esprit domine et stoppe l'ineptie et que le bonheur de vivre ensemble soit notre credo.

Que dans notre village la bonne humeur accompagne un heureux devenir et que le dialogue s'amplifie avec une riche affabilité retrouvée.

Toujours là pour vous assister :
 Philippe BOSSEAU

l'adversité, su montrer que tous ensemble nous pouvions faire de grandes choses et affronter les pires épreuves. Malgré les polémiques, la France a tenu et fait preuve d'une résilience formidable. Alors que les doutes s'accumulent, que l'obscurantisme frappe, que le cynisme et la désinformation ont trop voix au chapitre, notre démocratie fonctionne toujours, assurant la liberté de chacun. Les débats qui nous agitent prouvent aussi la vivacité de notre citoyenneté.

Si le début de l'année sera sans doute encore compliqué avec la prolongation de la crise sanitaire, nous espérons que 2021 verra, entre autres grâce à la vaccination, la fin de celle-ci et que la crise économique pourra être limitée dans son ampleur.

Nous vous souhaitons donc tout le meilleur pour 2021. Prenez soin de vous et de vos proches.

Frédéric VEYE Dit CHARETON et Clémence CARBUCCIA

SAMU 15
POMPIERS 18
POLICE SECOURS 17
Gendarmerie (Chevreuse) 01 30 52 15 48

Urgences EAU (Suez) : 0 977 401 142
Pannes et sécurité ÉLECTRICITE (Enedis) : 0 972 675 078
Urgences Sécurité GAZ (GRDF) : 0 800 473 333
Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM) :
0 800 49 50 61



WWW.MAIRIE-DAMPIERRE-YVELINES.FR